

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/03/2015

Réception par le Prefet : 17/03/2015

Publication : 20/03/2015



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-3-6-4

Séance du vendredi 13 mars 2015

ABATTOIR DÉPARTEMENTAL INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN 2015

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le code des marchés publics,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général N° CG-2015-2-6-8 du 19 février 2015 relative au Budget Primitif 2015 Agriculture,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du 20 janvier 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide :

- de réaliser les travaux de mise aux normes et de renforcement de l'installation de production de froid ; ces travaux consistant à la mise en œuvre un deuxième groupe de réfrigération, au renforcement des canalisations de transport du fluide frigorigène, à la pose d'un nouveau réservoir d'expansion des fluides avec mise en place de sonde et d'une télégestion, à équiper le compresseur d'un variateur de vitesse, à doter les évaporateurs des chambres de ressuage d'une station de régulation ; et d'engager les dépenses de maîtrise d'œuvre afférentes à ces travaux.
- d'affecter 100 000 € d'Autorisation de Programme (AP) inscrits au Budget Primitif 2015 pour les investissements et les gros entretiens à l'abattoir de CERNAY.

Les imputations budgétaires sont les suivantes :

- travaux : - Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 21351,
- acquisitions : - Programme C141 - Chapitre 21 – Fonction 928 - Nature 2157,
- frais d'insertions : - Programme C141 - Chapitre 20 – Fonction 928 - Nature 2033,
- dépenses d'entretien : - Programme C641 - Chapitre 011 – Fonction 928 - Nature 61558.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions